

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	GRD BEAUCHENE
CP - Ville :	53940 ST BERTHEVIN
Référence client :	_0025600005_
Rapport émis le :	20/01/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 16 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 6 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 2 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 21 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0025600005_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	Date commande : 10/01/2017	
		Date repérage : 10/01/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 20/01/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : ROTUNNO Laurent		Nom prénom : MORA Denis	
		Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE			
Certification n° : CPDI2586 V2 Délivré le 07/11/2014		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
Toiture	Vol 1 (Toiture)	Comble	Vol 2 (Comble)
R+2	Vol 3 (R+2)	RDC	Vol 4 (RDC)
RDC	Vol 5 (Sas 1)	RDC	Vol 6 (Sas 2)
R+1	Vol 7 (R+ 1)	RDC	Vol 8 (Gaines techniques)
RDC	Vol 9 (Local vo)	RDC	Vol 10 (Local à velo)
R+1	Vol 11 (Gaine technique 1)	R+2	Vol 12 (Gaine technique 2)
Façade avant	Vol 13 (Façade avant)	Pignon droit	Vol 14 (Pignon droit)
Façade arrière	Vol 15 (Façade arrière)	Pignon gauche	Vol 16 (Pignon gauche)
Plan de masse	Vol 17 (Plan de masse)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 1 (Toiture)	Ardoises en fibro ciment		Positif sur documentSe référé au diag suivant : 002HD000914 P:22
Vol 13 (Façade avant)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 13 (Façade avant)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 14 (Pignon droit)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 15 (Façade arrière)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 16 (Pignon gauche)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 16 (Pignon gauche)	Ardoises en fibres-ciment		Positif sur document

G Commentaire(s) et réserve(s)



Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents sous la laine de verre dans les combles (impossible à voir sans retirer la laine de verre) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Comble - Vol 18 (combles inaccessible 2)	Risque sanitaire ou physique avéré	Hauteur des combles insuffisante
Vide sanitaire - Vide sanitaire	Risque sanitaire ou physique avéré	Ensemble du volume Hauteur vide sanitaire insuffisante
Comble - Vol 19 (combles inaccessible 1)	Risque sanitaire ou physique avéré	Hauteur des combles insuffisante

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Comble												
Vol 2 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Mur sous-bassement	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Mur sous-bassement	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	Linteau	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Linteau	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Façade arrière												
Vol 15 (Façade arrière)	Façades	Bardages	Ardoises en fibres-ciment	B	S25		Se référé au diag suivant : 002HD000914 P:22				Présence sur document	EP
Façade avant												
Vol 13 (Façade avant)	Façades	Bardages	Ardoises en fibres-ciment	B	S25		Se référé au diag suivant : 002HD000914 P:22				Présence sur document	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Pignon droit												
Vol 14 (Pignon droit)	Façades	Bardages	Ardoises en fibres-ciment	B	S25		Se référé au diag suivant : 002HD000914 P:22				Présence sur document	EP
Pignon gauche												
Vol 16 (Pignon gauche)	Façades	Bardages	Ardoises en fibres-ciment	B	S25		Se référé au diag suivant : 002HD000914 P:22				Présence sur document	EP



R+1											
Vol 7 (R+ 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (R+ 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (R+ 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (R+ 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (R+ 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S22	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14		P14	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (Gaine technique 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Gaine gaz	P17	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (Gaine technique 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	S33	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Carreaux de platre	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (R+ 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Mur porteur	P20	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (Gaine technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23		P23	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
R+2											
Vol 3 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 3 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 3 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S16	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse



R+2												
Vol 3 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S16	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S23	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14		P14	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Gaine technique 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S32	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Gaine gaz	P17	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Gaine technique 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	S34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Carreaux de platre	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Gaine technique 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Mur porteur	P20	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Gaine technique 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23		P23	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC												
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	Mur porteur	P8 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	Mur porteur	P8 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	Mur porteur	P8 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P9	Réalisation d'un prélèvement	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P9	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P9	Réalisation d'un prélèvement	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P9	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Sous-face balcons préfabriqués	P9 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P10	Réalisation d'un prélèvement	Bac à fleurs	P10 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P10	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	Bac à fleurs	P10 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P10	Réalisation d'un prélèvement	Bac à fleurs	P10 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P10	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	Bac à fleurs	P10 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P14	Réalisation d'un prélèvement		P14	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S20 - S21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14		P14	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Gaines techniques)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P17	Réalisation d'un prélèvement	Gaine gaz	P17	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Gaines techniques)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	Carreaux de plâtre	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Gaines techniques)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P20	Réalisation d'un prélèvement	Mur porteur	P20	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Gaines techniques)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement		P23	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Local à velo)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23		P23	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC											
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	Mur porteur	P25 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Mur porteur	P25 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	Mur porteur	P25 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Mur porteur	P25 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement		P26 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26		P26 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement		P26 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	B	P26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26		P26 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	Conduit vide ordure	P27 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 9 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	Conduit vide ordure	P27 Phase 2	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 10 (Local à velo)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons	B	P28	Réalisation d'un prélèvement		P28	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + carton non séparable + papier non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 10 (Local à velo)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux vissés	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	Fibralite	P29	Bois en lamelles avec liant	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture											



Toiture												
Vol 1 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises en fibro ciment	B	S1						Présence sur document Se référé au diag suivant : 002HD000914 P:22	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

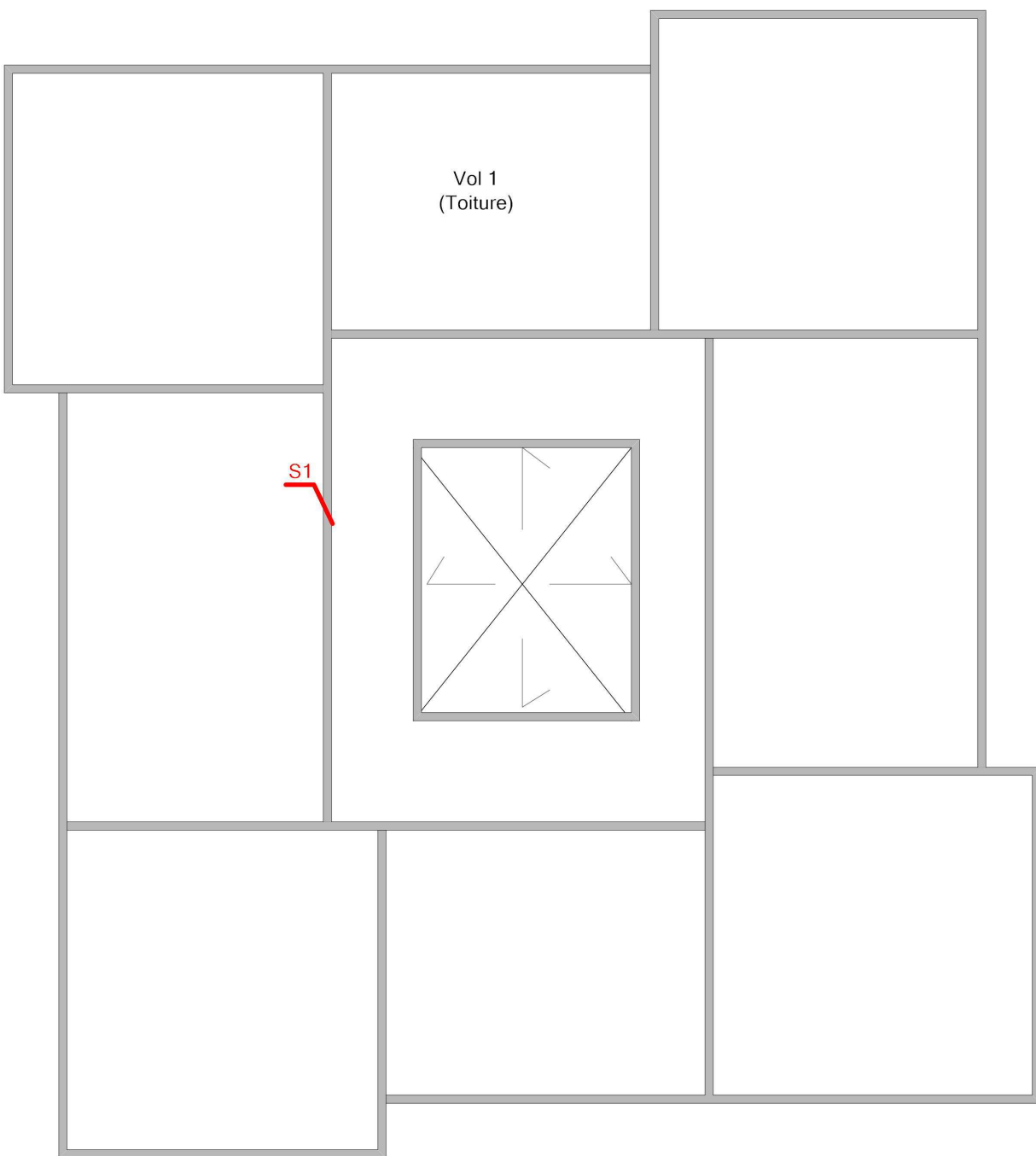
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

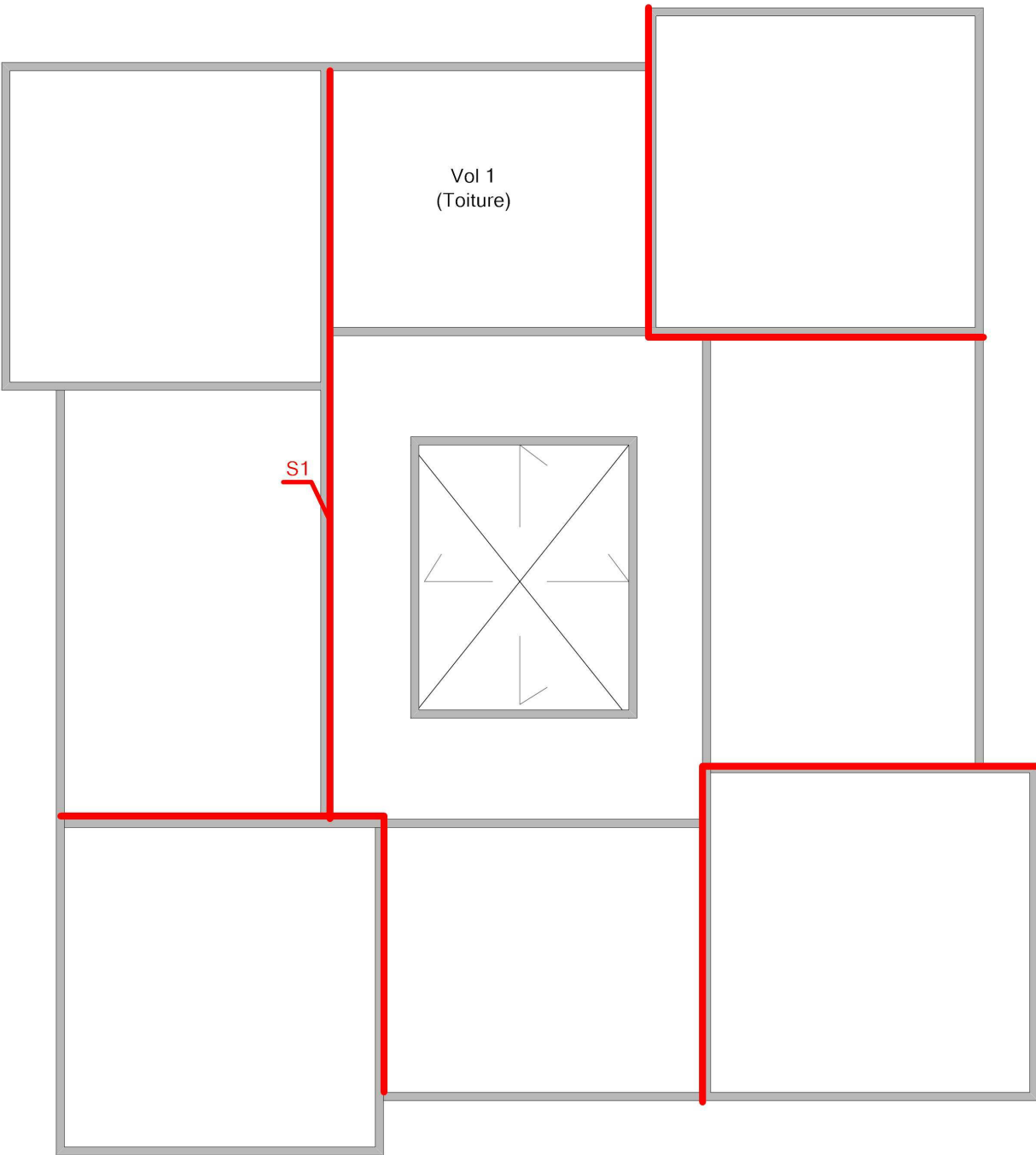
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

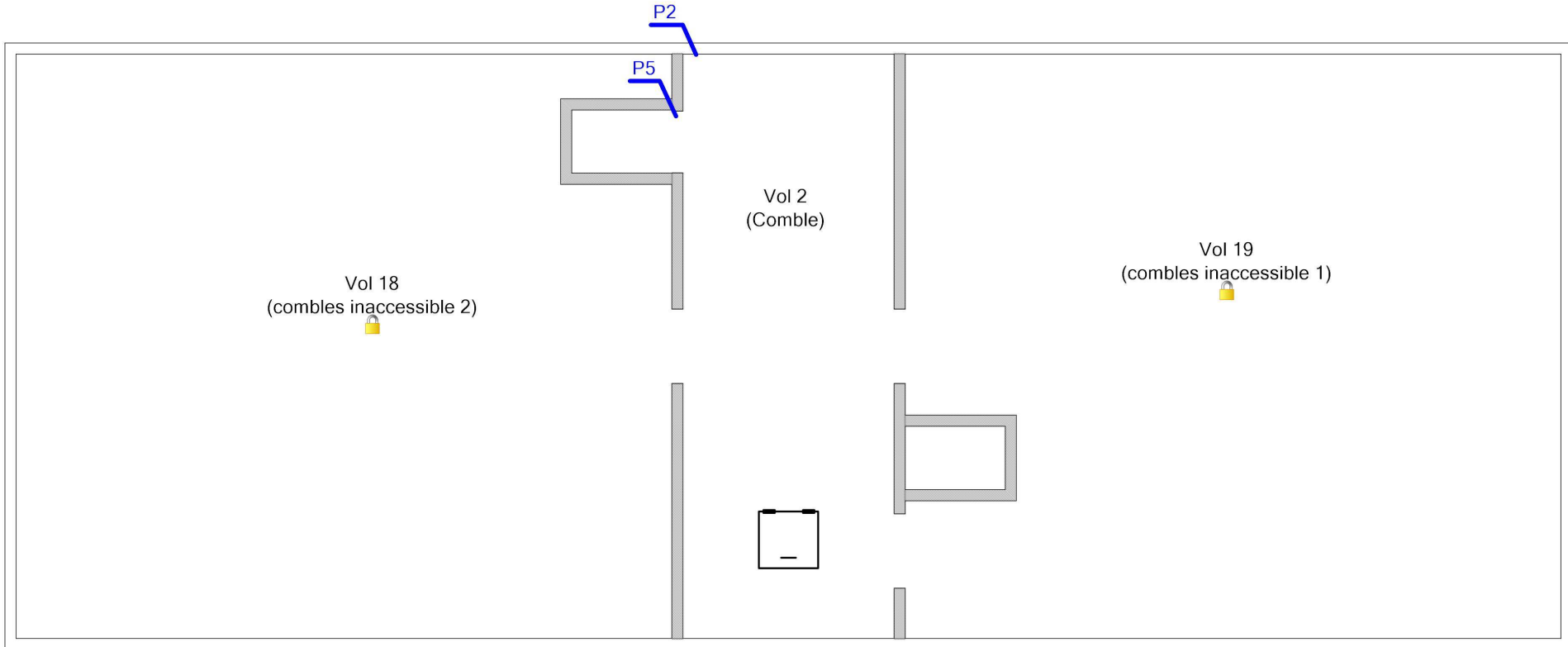
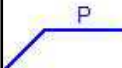
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

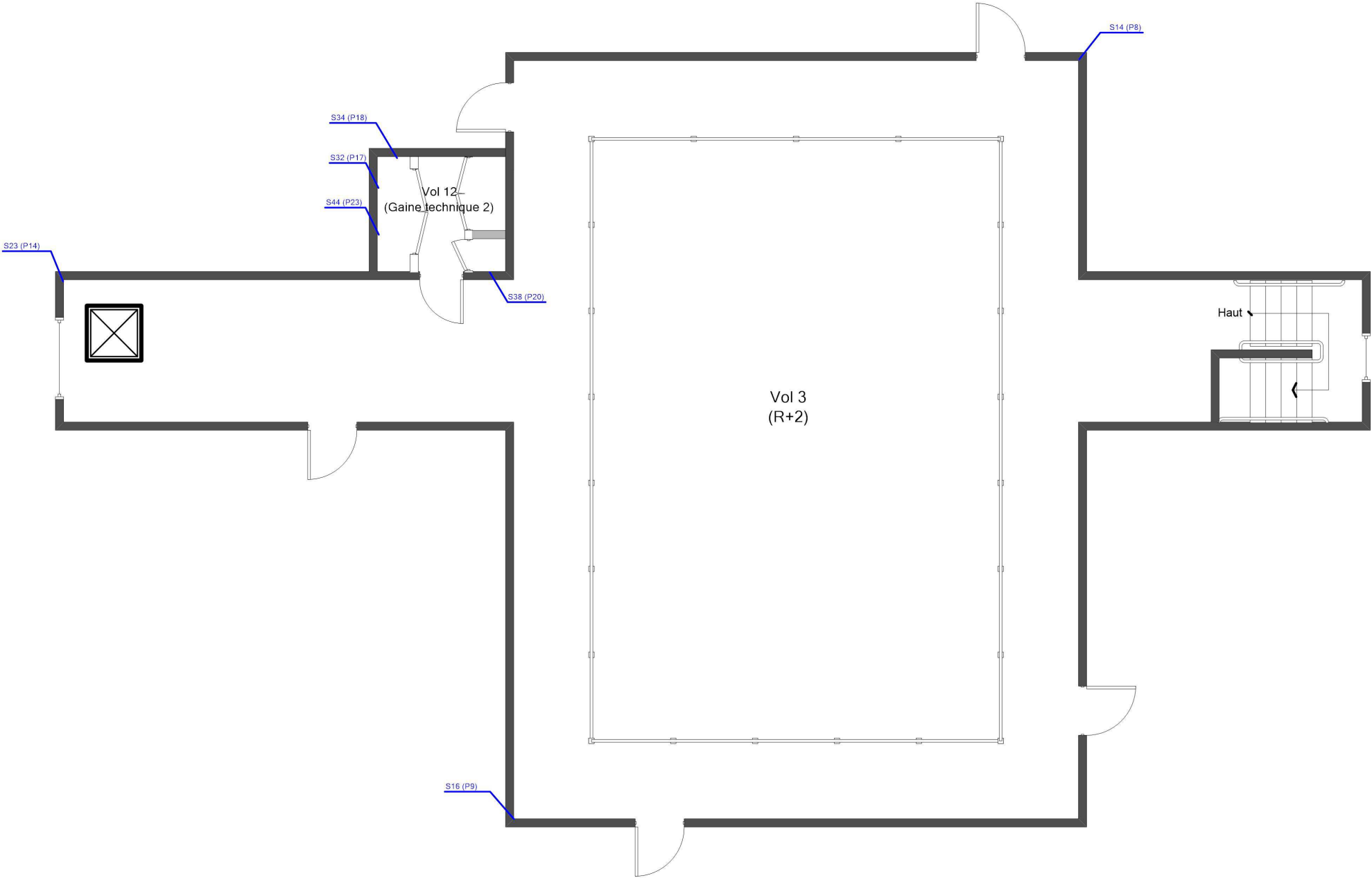
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

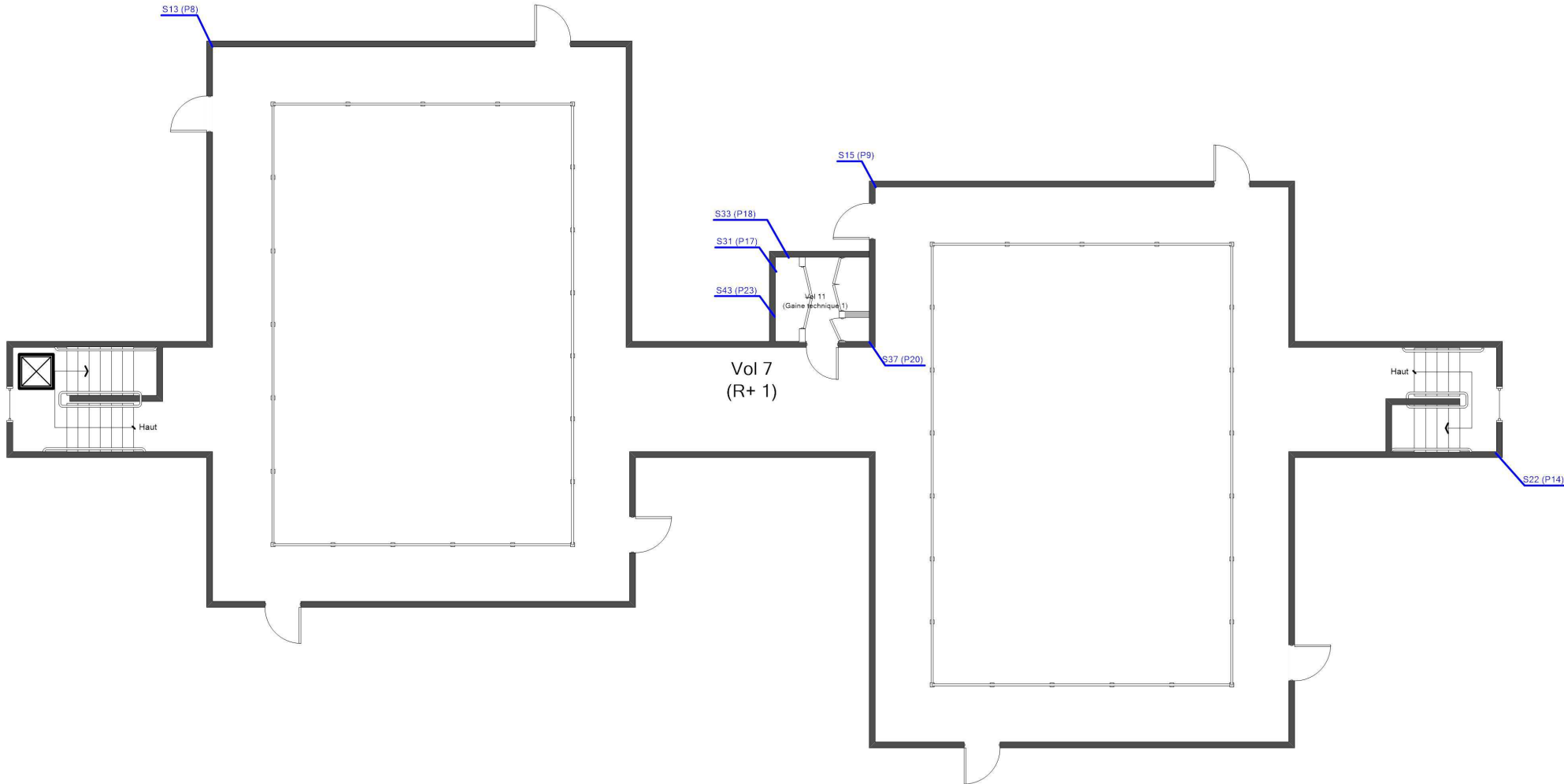
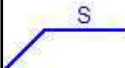
Ref.	Plans	Titre du plan
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Toiture	Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Comble	Comble - Plan de repérage - Actions menées
	R+2	R+2 - Plan de repérage - Actions menées
	R+1	R+1 - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - MPCA Façades
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - MPCA Façades
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - MPCA Façades
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - MPCA Façades
	Plan de masse	Plan de masse - Plan de repérage - Actions menées

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690					
				Légende					
					Localisation dun sondage positif				
		Adresse du bien		Désignation		Date intervention		Technicien intervenant	
		GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages		10/01/2017		ROTUNNO Laurent	

TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LA001690
				Légende
				S1: Ardoises en fibro ciment
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	ROTUNNO Laurent

COMBLE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690	
	Légende				
		Localisation dun prélèvement			
		Volume non visité			

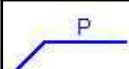
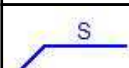
R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690
				Légende
				 S Localisation d'un sondage négatif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	ROTUNNO Laurent
GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	

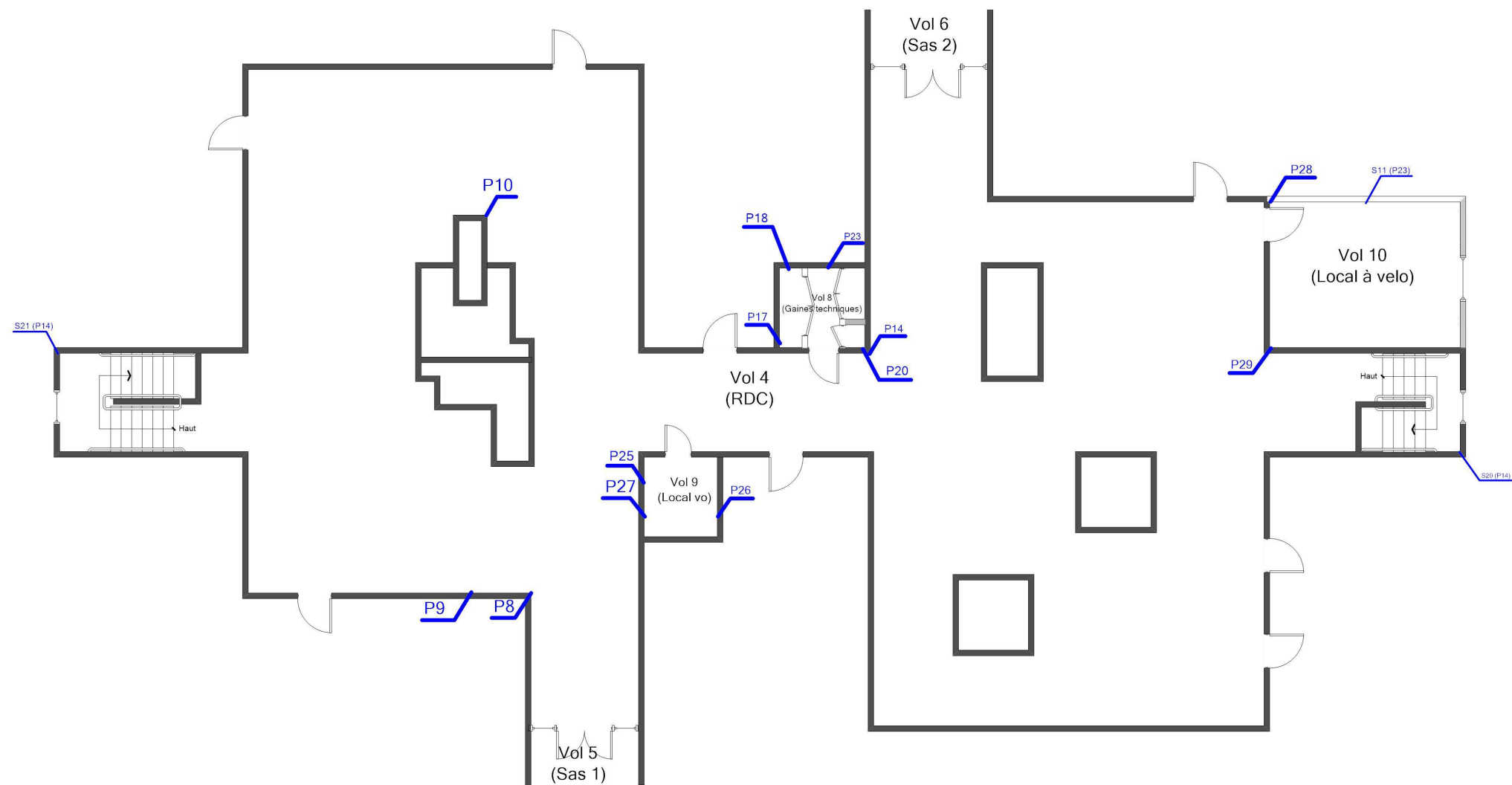
R+1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690	
				Légende	
				 S	Localisation dun sondage négatif

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LA001690

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien
GRD BEAUCHENE
53940 ST BERTHEVIN

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

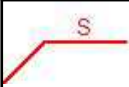
Date intervention
10/01/2017

Technicien intervenant
ROTUNNO Laurent

FAÇADE AVANT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LA001690

Légende

 Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien

GRD BEAUCHENE
53940 ST BERTHEVIN

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

10/01/2017

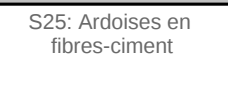
Technicien intervenant

ROTUNNO Laurent

FAÇADE AVANT - MPCA FAÇADES

Référence:
002LA001690

Légende



S25: Ardoises en fibres-ciment



Adresse du bien
GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

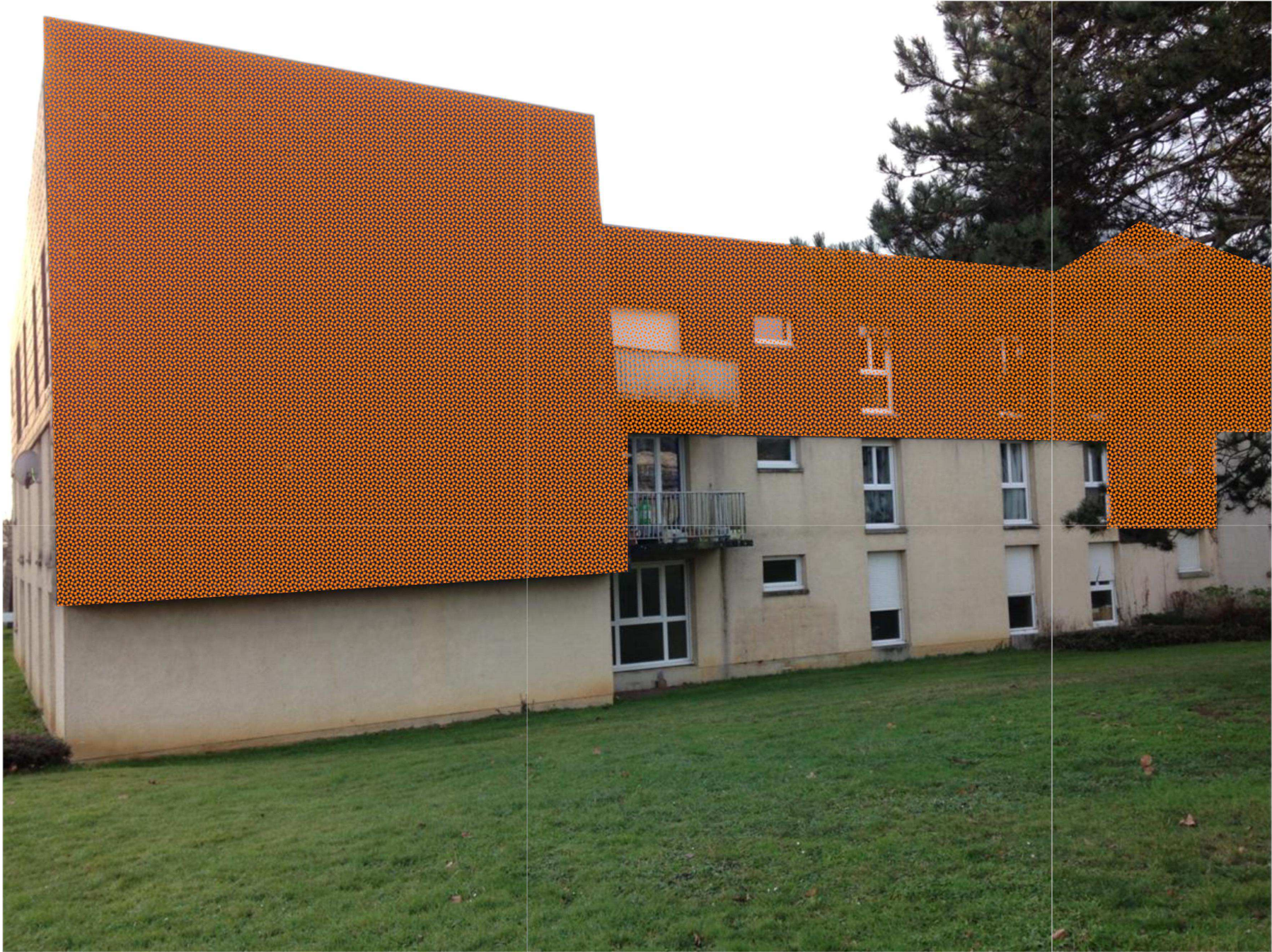
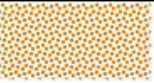
Date intervention
10/01/2017

10/01/2017

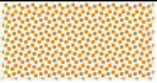
Techniciens intervenant
ROTUNNO Laurent

ROTUNNO Laurent

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690
Vol 14 (Pignon droit) 				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	ROTUNNO Laurent

PIGNON DROIT - MPCA FAÇADES				Référence: 002LA001690
Vol 14 (Pignon droit) 				Légende
				 S25: Ardoises en fibres-ciment
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	
GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	ROTUNNO Laurent

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LA001690
Vol 15 (Façade arrière) 				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	ROTUNNO Laurent
GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	

FAÇADE ARRIÈRE - MPCA FAÇADES				Référence: 002LA001690
Vol 15 (Façade arrière) 				Légende
				 S25: Ardoises en fibres-ciment
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	
GRD BEAUCHENE 53940 ST BERTHEVIN		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	10/01/2017	ROTUNNO Laurent

Vol 16
(Pignon gauche)



Légende



Adresse du bien

GRD BEAUCHENE
53940 ST BERTHEVIN

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

10/01/2017

Technicien intervenant

ROTUNNO Laurent

PIGNON GAUCHE - MPCA FAÇADES

Référence:
002LA001690

Légende

A photograph of a two-story house. The upper floor is almost entirely covered by a large, orange mesh screen that has been hung over the exterior. This screen obscures the windows and the balcony on the second level. The lower floor of the house has a light-colored, possibly stucco or concrete, finish. It features several windows, some of which are covered with white horizontal shutters. The house is situated on a green lawn, and bare, leafless tree branches are visible in the upper left corner of the frame. The overall scene suggests a renovation or construction project in progress.



S25: Ardoises en fibres-ciment

PLAN DE MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LA001690

Légende

Pignon gauche

Pignon droit

Vol 17
(Plan de masse)

Façade arrière

Façade avant



Adresse du bien

GRD BEAUCHENE
53940 ST BERTHEVIN

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

10/01/2017

Technicien intervenant

ROTUNNO Laurent

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002LA001690 n°2 - 1 (P2)	Comble - Vol 2 (Comble)	Prélevement
002LA001690 n°2 - 2 (P2)	Comble - Vol 2 (Comble)	Prélevement
002LA001690 n°5 - 1 (P5)	Comble - Vol 2 (Comble)	Prélevement
002LA001690 n°5 - 2 (P5)	Comble - Vol 2 (Comble)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S25 - 4 (S25)	Façade avant - Vol 13 (Façade avant)	Présence sur présentation de documents
S25 - 2 (S25)	Façade avant - Vol 13 (Façade avant)	Présence sur présentation de documents

Référence	Localisation	Action
002LA001690 n°8 - 1 (P8)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°8 - 2 (P8)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°9 - 2 (P9)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°9 - 1 (P9)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°10 - 2 (P10)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°10 - 1 (P10)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°14 - 1 (P14)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°14 - 2 (P14)	RDC - Vol 4 (RDC)	Prélevement
002LA001690 n°17 - 1 (P17)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°17 - 2 (P17)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°18 - 1 (P18)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°18 - 2 (P18)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°20 - 2 (P20)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°20 - 1 (P20)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°23 - 2 (P23)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°23 - 1 (P23)	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	Prélevement
002LA001690 n°25 - 2 (P25)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°25 - 1 (P25)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°26 - 2 (P26)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°26 - 1 (P26)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°27 - 3 (P27)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°27 - 1 (P27)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LA001690 n°27 - 2 (P27)	RDC - Vol 9 (Local vo)	Prélevement
002LA001690 n°28 - 1 (P28)	RDC - Vol 10 (Local à velo)	Prélevement
002LA001690 n°28 - 2 (P28)	RDC - Vol 10 (Local à velo)	Prélevement
002LA001690 n°29 - 2 (P29)	RDC - Vol 10 (Local à velo)	Prélevement
002LA001690 n°29 - 1 (P29)	RDC - Vol 10 (Local à velo)	Prélevement

002LA001690 n°2 - 1 (P2)



002LA001690 n°2 - 2 (P2)



002LA001690 n°5 - 1 (P5)



002LA001690 n°5 - 2 (P5)



002LA001690 n°8 - 1 (P8)



002LA001690 n°8 - 2 (P8)



002LA001690 n°9 - 2 (P9)



002LA001690 n°9 - 1 (P9)



002LA001690 n°10 - 2 (P10)



002LA001690 n°10 - 1 (P10)



002LA001690 n°14 - 1 (P14)



002LA001690 n°14 - 2 (P14)



002LA001690 n°17 - 1 (P17)



002LA001690 n°17 - 2 (P17)



002LA001690 n°18 - 1 (P18)



002LA001690 n°18 - 2 (P18)



002LA001690 n°20 - 2 (P20)



002LA001690 n°20 - 1 (P20)



002LA001690 n°23 - 2 (P23)



002LA001690 n°23 - 1 (P23)



002LA001690 n°25 - 2 (P25)



002LA001690 n°25 - 1 (P25)



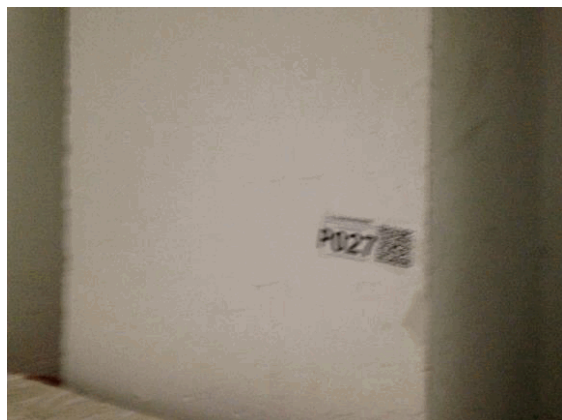
002LA001690 n°26 - 2 (P26)



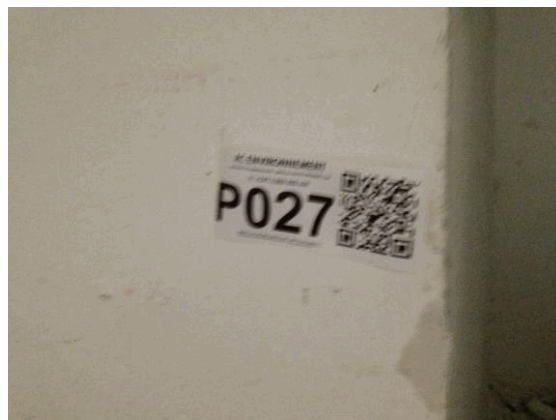
002LA001690 n°26 - 1 (P26)



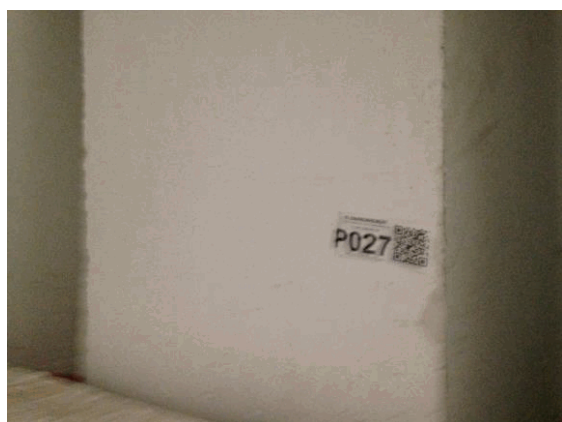
002LA001690 n°27 - 3 (P27)



002LA001690 n°27 - 1 (P27)



002LA001690 n°27 - 2 (P27)



002LA001690 n°28 - 1 (P28)



002LA001690 n°28 - 2 (P28)



002LA001690 n°29 - 2 (P29)



002LA001690 n°29 - 1 (P29)



S25 - 4 (S25)



S25 - 2 (S25)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LA001690	Matériau :	Ardoises en fibro ciment
Réf mesure :	S1	Destination du local :	
Date évaluation :	10/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LA001690	Matériau :	Ardoises en fibres-ciment
Réf mesure :	S25	Destination du local :	
Date évaluation :	10/01/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (Façade avant), Vol 14 (Pignon droit), Vol 15 (Façade arrière), Vol 16 (Pignon gauche)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Mur sous-bassement -	Comble - Vol 2 (Comble)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit compact gris hétérogène - Linteau -	Comble - Vol 2 (Comble)	
P8 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Mur porteur -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P8 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture - Mur porteur -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P9 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - Sous-face balcons préfabriqués -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P9 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture - Sous-face balcons préfabriqués -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P10 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Bac à fleurs -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P10 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture - Bac à fleurs -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P14	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - -	RDC - Vol 4 (RDC)	
P17	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable - Gaine gaz -	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - Carreaux de plâtre -	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	
P20	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - Mur porteur -	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - -	RDC - Vol 8 (Gaines techniques)	
P25 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Mur porteur -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P25 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture - Mur porteur -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P26 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit compact gris hétérogène - -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P26 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture - -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P27 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit compact gris hétérogène - Conduit vide ordure -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P27 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture - Conduit vide ordure -	RDC - Vol 9 (Local vo)	
P28	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + carton non séparable + papier non séparable - -	RDC - Vol 10 (Local à velo)	
P29	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Bois en lamelles avec liant - Fibrilite -	RDC - Vol 10 (Local à velo)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24928 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24928
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (Comble)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24931 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24931
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690005 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits ciment / Vol 2 (Comble)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24934 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24934
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690008 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24935 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24935
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690009 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24936 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24936
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690010 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24940 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24940
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690014 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24943 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24943
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690017 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (Gaines techniques)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24944 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24944
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690018 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 8 (Gaines techniques)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24946 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24946
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690020 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 8 (Gaines techniques)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24949 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24949
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 8 (Gaines techniques)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24951 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24951
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 9 (Local vo)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24952 EN DATE DU 19/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24952
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690026 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits ciment / Vol 9 (Local vo)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
► Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24953 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24953
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690027 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 9 (Local vo)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Peinture	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24954 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24954
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690028 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Panneaux de cloisons / Vol 10 (Local à velo)
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture / Carton / Papier

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + carton non séparable + papier non séparable	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-24955 EN DATE DU 19/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Laurent ROTUNNO
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-4717
Echantillon ITGA : IT071701-24955
Reçu au laboratoire le : 18/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LA001690
Dossier client	_0025600005_ GRD BEAUCHENE - 53940 ST BERTHEVIN Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LA001690029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Panneaux vissés / Vol 10 (Local à velo)
Description ITGA	Bois en lamelles avec liant / Polystyrène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Bois en lamelles avec liant	META le 19/01/2017	Amiante non détecté	---	1
Polystyrène	Non analysé			

Validé par : Benjamin LOUVET - Analyste